

**Association des étudiantes et étudiants en
statistique et mathématiques de l'Université Laval
(AESMUL)
Comité exécutif
Procès-verbal
Rencontre du 10 août 2020, 19h00 à 19h40**

PRÉSENCES

Sont présents : Jean-Philippe Pageau, Philippe-André Luneau, Ariane Boivin, Anthony Doyon, Jade Lizotte, Maxime Cinq-Mars, Pascale Morin, Simon LaRue et William Verreault.

Sont absents : Andr ea Fiset et Emeric Caissy.

0. Constatation du quorum :

Le quorum est de 6 et il est atteint : 9 personnes sont pr esentes   la constatation.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

Propos e par Pascale Morin et appuy e par Jade Lizotte.
Adopt e   l'unanimit .

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (LADOJ) :

Propos e par Pascale Morin et appuy e par Anthony Doyon.
Adopt e   l'unanimit .

3. Adoption du proc s-verbal (ADPV) :

Propos e par Jean-Philippe Pageau et appuy e par Ariane Boivin.
Adopt e   l'unanimit .

4. Formulaire pour le plan de déconfinement du local

4.1. Les activités de fonctionnement essentielles de l'association ont été identifiées par l'association.

Le local sera principalement occupé pour l'étude et les travaux d'équipe. Il sera également possible d'y avoir accès pour manger ou utiliser la console de jeux vidéo.

4.2. Quelles sont les mesures prises en place pour favoriser le fonctionnement en télétravail et minimiser le trafic dans le local ?

Nous favoriserons l'usage du local à l'étude. Afin de limiter le nombre de personnes, le local sera disponible à certaines plages horaires et les étudiants devront faire une réservation pour y avoir accès.

4.3. Le mobilier est réaménagé ou les habitudes de collaboration sont modifiées pour respecter la distanciation physique de 2 mètres entre les personnes à l'intérieur du local.

Des chaises seront retirées et le mobilier sera aménagé de manière à respecter la distanciation sociale.

4.4. Des affiches sont installées à l'entrée et à l'intérieur du local rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique. Elles doivent aussi faire mention du nombre maximal de personnes pouvant être présentes dans le local.

Des affiches seront faites et affichées clairement dans le local et à l'extérieur. Ces affiches mentionneront le port du masque obligatoire, le lavage des mains avant d'entrer, le nombre maximal de personnes (4) ainsi que le lavage des surfaces touchées.

4.5. Autres points

- ❖ Du désinfectant à main ainsi que du papier à main seront disponibles à l'entrée. La poubelle sur place est déjà sans contact.
- ❖ Du nettoyant sera disponible pour que les étudiants puissent laver les surfaces touchées à leur départ du local. Chaque jour, un membre du conseil exécutif désinfectera le local au complet.
- ❖ Le masque sera obligatoire en tout temps dans le local (à moins qu'une personne soit seule). Les réunions de l'exécutif se feront à distance. Si jamais les membres doivent se rencontrer, le masque sera encore obligatoire. Nous limiterons les rassemblements au local de l'association en privilégiant d'autres lieux de rencontre plus grands.
- ❖ Nous avons également discuté du faire de laisser une clé au secrétariat du département de mathématiques et statistique.

- ❖ Un horaire pour faire des réservations d'une heure dans le local serait en ligne et géré par les membres du conseil.

5. Camp d'automne

Avec toutes les mesures prises par l'Université concernant la pandémie, l'activité du camp d'automne ne pourra pas se dérouler de la même manière que celle habituelle. Les rassemblements privés sont de 10 personnes au maximum, ce qui ne serait évidemment pas le cas pour le camp d'automne.

Pour l'instant, le même chalet que celui du camp d'automne précédent a été réservé. Aucun dépôt n'a été fait et le contrat n'a pas été signé. Par conséquent, il est possible d'annuler la réservation sans recevoir aucune conséquence sauf celle d'avoir une mauvaise réputation pour ce chalet en particulier.

Le conseil s'est demandé si le chalet est considéré comme un endroit public en tant que tel puisque c'est un endroit loué. Pour avoir plus de renseignements, il faudrait appeler au numéro de l'info covid-19 pour savoir si ce type de rassemblement est autorisé.

Toutefois, même dans l'hypothétique que ce regroupement serait autorisé, il y aurait plusieurs autres problèmes tels que les espaces pour dormir ou encore la gestion des mesures du 2 m de distance.

L'association favoriserait le non-respect des consignes émises par l'Université et de graves conséquences pourraient avoir lieu. Il ne faudrait pas promouvoir des activités qui vont à l'encontre des règlements établis.

C'est pour toutes ces raisons que nous allons malheureusement **annuler le camp d'automne** à moins de changements majeurs dans les rassemblements en début du mois de septembre.

Le budget accordé pour cette activité sera probablement transmis pour le prochain camp de printemps, ce qui permettrait d'avoir un camp d'une plus grande envergure.

6. Varia :

6.1. Les intégrations

Andréa Fiset est la personne responsable des intégrations pour la cohorte 2020-2023. Il reste encore plusieurs points à régler. Maxime Cinq-Mars s'est occupé de l'examen et plusieurs autres personnes ont proposé leur aide.

Le document n'a pas encore été envoyé aux nouveaux étudiants.

7. Fermeture :

Proposée par Pascale Morin et appuyée par Jade Lizotte. Adoptée à l'unanimité.